

*Une âme
de disciple
missionnaire*



LETTRE PASTORALE

MGR GEORGES COLOMB

2 FEVRIER 2017

Evêque de la Rochelle et Saintes

Lettre pastorale aux Fidèles, aux Animateurs pastoraux, aux Equipes pastorales, aux Religieuses et Religieux, aux Diacres permanents et aux Prêtres du diocèse de La Rochelle et Saintes.

Chers frères et sœurs dans le Christ,

Depuis mon arrivée dans le diocèse et mon ordination le 5 mai dernier, j'ai eu l'occasion de parcourir ce beau territoire de la Charente-Maritime. Il est beau, non seulement par ses paysages, le savoir-faire de sa population et la gentillesse de celle-ci, mais aussi par son Eglise, héritière des martyrs de l'estuaire de la Charente, Eglise qui entend être fidèle à sa vocation missionnaire, quelles que soient ses forces !



+ Georges Colomb

Evêque de la Rochelle et Saintes

Table des matières

I - MES DECOUVERTES	4
A - Des dynamismes et des atouts dans la vie de notre diocèse.	4
B - Une vocation missionnaire à redécouvrir.	6
II - UNE PAROLE D'ENCOURAGEMENT POUR TOUS LES BAPTISES	7
A – Un enracinement spirituel primordial.....	7
B - La spiritualité missionnaire	8
C - Des fraternités en Mission	10
D - Le soutien de missionnaires envoyés par d'autres Eglises	11
III - UNE FRATERNITE VECUE AVEC LES PRETRES	12
A- La fraternité de l'évêque avec les prêtres	12
B – La fraternité presbytérale.....	12
C – Le service des diacres	13
D – Les vocations dans notre diocèse	14
IV – FAIRE UN PAS DE PLUS	15
A - Relevons le défi	15
B – Ouvrir les perspectives	16
C – Le Sacerdoce du Christ vécu dans la diversité.....	17

I - MES DECOUVERTES

LA SITUATION CONTRASTEE DE NOTRE DIOCESE

A - Des dynamismes et des atouts dans la vie de notre diocèse.

Je souhaite souligner l'importance des membres laïcs des équipes pastorales qui sont les premiers collaborateurs des prêtres pour la mission dans les doyennés et en paroisses. Mais aussi le dévouement et le dynamisme des animateurs pastoraux dans les doyennés, en catéchèse, en pastorale des jeunes, en responsabilité dans les services diocésains.

C'est encore la chance de la présence des laïcs en mission dans les différentes aumôneries, les expériences de vie fraternelle (comme celle de la Fraternité des Missionnaires de la Plaine) ou encore la collaboration de prêtres et de religieuses qui vivent dans des aréopages où l'Eglise est peu présente (Mireuil).

La présence de la communauté du Chemin Neuf, très active dans la pastorale des Jeunes, celle des prêtres *Fidei donum*, des Sœurs clarisses - seule communauté contemplative présente sur notre territoire -, des religieuses de la Sagesse, de Mormaison et des autres communautés religieuses - Petites Sœurs des pauvres ou religieuses de la Providence au service de nos aînés -..., tous et toutes constituent un beau témoignage de zèle et de délit apostolique.

Il y a aussi tout ce qui relève de l'attention à la vie et à sa protection avec la Pastorale familiale et la présence auprès des plus pauvres dans le souci de la solidarité (Au Secours Catholique, au C.C.F.D., à l'Ordre de Malte, à l'A.E.D...).

Le Saint-Père a prévu que le 33e dimanche du Temps ordinaire serait désormais la Journée Mondiale pour les Pauvres. Le pape François nous parle d'**une Eglise pauvre pour les pauvres**. Tout cela nous invite à la sobriété, à la simplicité dans notre mode de vie.

Les équipes pastorales sont un atout pour notre diocèse. Elles permettent une fraternité plus grande aujourd'hui qu'elle ne l'était autrefois entre les prêtres et les laïcs, ainsi qu'une approche renouvelée des défis de l'évangélisation. Comment pourrions-nous envisager une organisation de la vie pastorale et de la mission, tant au niveau de la paroisse, du doyenné que du diocèse qui ne tiendrait pas compte de l'apport de nos frères laïcs engagés dans cette mission de l'Eglise ?

Ce serait irréaliste, ne produirait aucun fruit et ce serait une négation de la vocation baptismale ! Ainsi dans des secteurs aussi variés que le monde universitaire, scolaire, hospitalier, pénitentiaire – si important dans notre diocèse -, rural, ouvrier, mais aussi dans les réalités du « troisième » et « quatrième » âge, de la famille et tant d'autres secteurs de la vie de nos contemporains, des animateurs formés, bénévoles ou salariés, assument une mission qui laisserait un vide catastrophique si nous ne suivions pas l'élan que nous a donné le Concile Vatican II.

Être fidèle à l'esprit du Concile, c'est aussi consentir pour tous les acteurs pastoraux à voir nos missions évoluer en fonction des impératifs de la mission qui changent aussi vite que notre société bouge. Dans ce monde en mutation, nous devons être fidèles à l'appel du Christ : « Allez et de toutes les nations, faites des disciples » (Mt 28, 19) parce que c'est l'identité et la vocation même de l'Eglise. Ce n'est pas tellement l'Eglise qui a une mission, mais c'est elle même qui est la réalisation du projet du Christ.

Quelle mission Jésus a-t-il consacrée à son Eglise ? Celle de faire des croyants ? Non ! Celle de faire des catholiques pratiquants ? Non plus ! **Jésus nous demande de faire des disciples.** Voilà ce qui doit nous guider. Le disciple est celui qui apprend, qui est engagé dans un processus de croissance, qui veut grandir dans la foi. Le disciple n'est pas celui qui « s'installe ».

Ainsi, soyons nous-mêmes des disciples en marche ! Si nous sommes un peu trop installés, remettons-nous en route. Si nous sommes déjà bien en route, alors avançons plus avant pour rejoindre les hommes et les femmes de ce temps pour qu'ils deviennent à leur tour des disciples. Voilà l'unique mission de l'Eglise, voilà notre mission.

Et pour cela, le ministère des prêtres est irremplaçable au sein de l'Eglise et dans le monde d'aujourd'hui, il est infiniment précieux pour accompagner cette marche. Le prêtre n'est pas seulement l'homme des sacrements. Son ministère ne s'inscrit pas dans une logique d'opposition ou d'un pouvoir concurrentiel à celui des laïcs. « Le prêtre est un médiateur et non un intermédiaire » nous dit le Pape François. Il enseigne, il gouverne, il donne sa vie, il donne la vie.

B - Une vocation missionnaire à redécouvrir.

Je découvre aussi que notre département est marqué par une forte sécularisation qui se traduit par l'absence de grandes fêtes célébrées en Eglise à l'exception du pèlerinage à l'île Madame en août, l'absence de fêtes mariales, de sanctuaires ou encore de vie monastique. C'est encore le petit nombre de religieux, religieuses, de prêtres et de séminaristes. Peu de personnes demandent à recevoir le sacrement de la confirmation. L'effectif des adolescents qui fréquentent les aumôneries de l'Enseignement public ou qui sont catéchisés dans les établissements d'Enseignement catholique est squelettique. Tout cela n'est pas une raison pour en rester à des jérémiades, à se lamenter, à rester nostalgique du temps passé. Certainement pas ! C'est tout au contraire un appel pour redécouvrir notre vocation missionnaire.

N'oublions pas les paroles adressées par le Seigneur à Paul et qui nous rejoignent aujourd'hui : « Ne crains pas ; mais parle, et ne te tais point, car je suis avec toi, et personne ne mettra la main sur toi pour te faire du mal : parle, car j'ai un peuple nombreux dans cette ville... » (Ac 18, 10). En effet, comme l'écrit encore le pape François : « Si quelque chose doit saintement nous préoccuper et inquiéter notre conscience, c'est que tant de nos frères vivent sans la force, la lumière et la consolation de l'amitié de Jésus Christ, sans une communauté de foi qui les accueille, sans un horizon de sens et de vie » (Pape François, *La joie de l'Évangile*, § 49).

II – UNE PAROLE D’ENCOURAGEMENT POUR TOUS LES BAPTISES :

L’AVENIR EST AVEC LE SEIGNEUR POUR LA MISSION

Ainsi, face à cette situation de sécularisation, nous ne pouvons pas nous en tenir aux constats. Il nous faut réagir. Il y a une urgence de la mission. Il faut être une « Eglise en sortie » (Pape François). Nous devons nous demander ce que cela signifie pour notre diocèse. Nous ne pouvons pas nous contenter et nous satisfaire des visites que l'on nous rend dans nos églises, presbytères, sacristies et aumôneries. Il s'agit de partir à la rencontre, de rejoindre, de dialoguer, d'annoncer ! Tant de personnes ignorent le Christ. Nous sommes une Eglise pour vivre la première annonce de l'Évangile. Et personne, prêtres, diacres ou laïcs, n'est de trop pour vivre ce témoignage missionnaire sur cette terre de Charente-Maritime.

A – Un enracinement spirituel primordial

C'est dans notre lien personnel au Christ que s'enracine notre vie de témoin. Le Christ est l'unique Pasteur (Jn 10, 11), c'est Lui qui bâtit la maison (1 Pi 2, 5). La fécondité, la fidélité, le renouvellement de notre témoignage dépendront radicalement de notre attachement personnel au Christ. Ainsi, ceux et celles qui prennent du temps pour mieux écouter la Parole de Dieu, vivre des sacrements de l'Eglise « renouvellent leur force, déploient leurs ailes comme des aigles, courent sans s'épuiser, marchent sans se fatiguer » (Is 40, 31). Si nous prenons au sérieux cette invitation, nous devons nous poser ces questions : Qu'est-ce qui nourrit et approfondit notre lien personnel au Christ ? Comment le vivons-nous au quotidien ? Quelle est la place que je réserve à la prière, à l'oraison, à l'adoration, aux sacrements de la réconciliation, de l'eucharistie ? Qu'en est-il de l'accompagnement spirituel ? Et comme prêtre, diacre ou laïc, qu'est-ce que je goûte de la Liturgie des Heures ?

Les réalités humaines, sociales, économiques passent... La seule source de notre assurance et de notre audace apostolique, c'est notre vie spirituelle. Il est heureux que dans le diocèse, un service de la vie spirituelle existe et puisse nous aider à déployer notre vie spirituelle à travers de nombreuses propositions que je vous invite à découvrir.

B - La spiritualité missionnaire

Dans la diversité de nos vocations et de nos âges, nous sommes tous appelés à avoir une âme de missionnaire. C'est là tout l'enjeu d'une « spiritualité missionnaire » à développer et à nourrir tant pour les ministres ordonnés que pour les laïcs. L'enjeu est de taille car « une annonce renouvelée donne aux croyants, même à ceux qui sont tièdes ou qui ne pratiquent pas, une nouvelle joie dans la foi et une fécondité évangélisatrice » (Pape François, La joie de l'Évangile, § 11). Mais prenons le temps de réécouter ensemble ce que dit le Concile Vatican II sur la « spiritualité missionnaire » :

Mais au vrai Dieu qui l'appelle, l'homme doit répondre d'une manière telle que, sans consulter la chair ni le sang (cf. Ga 1, 16), il s'attache tout entier à l'œuvre de l'Évangile. Mais cette réponse ne peut être donnée qu'à l'invitation et avec la force de l'Esprit Saint. L'envoyé entre, en effet, dans la vie et la mission de Celui qui « s'est anéanti en prenant la forme d'esclave » (Ph 2, 7). Il doit donc être prêt à rester fidèle à sa vocation pendant toute sa vie, à renoncer à lui-même et à tout ce qu'il a possédé jusque-là, et à « se faire tout à tous » (1 Co 9, 22).

Annonçant l'Évangile parmi les nations, il doit faire connaître avec assurance le mystère du Christ, dont il est l'ambassadeur, de telle manière qu'en Lui il ait l'audace de parler comme il le faut (cf. Ep 6, 19 ; Ac 4, 31) sans rougir du scandale de la croix. Suivant les traces de son Maître qui était doux et humble de cœur, il doit montrer que son joug est doux et son fardeau léger (Mt 11, 29 s.). Par une vie véritablement évangélique, par une grande constance, par la longanimité, par la douceur, par une charité non feinte (cf. 2 Co 6, 4 s.), il doit rendre témoignage à son Seigneur et même, si c'est nécessaire, jusqu'à l'effusion du sang. Il obtiendra de Dieu courage et force pour reconnaître que, dans les multiples tribulations et la très profonde pauvreté qu'il expérimente, se trouve une abondance de joie (cf. 2 Co 8, 2). Il doit être persuadé que l'obéissance est la vertu spécifique du ministre du Christ, qui a racheté le genre humain par son obéissance.

Les prédicateurs de l'Évangile doivent se garder de négliger la grâce qui est en eux ; ils doivent se renouveler de jour en jour par une transformation spirituelle (cf. 1 Tm 4, 14 ; Ep 4, 23 ; 2 Co 4, 16). Les Ordinaires et les supérieurs devront à dates fixes réunir les missionnaires pour qu'ils soient fortifiés dans l'espérance de leur vocation et renouvelés dans leur ministère apostolique ; des maisons adaptées pourront même être organisées dans ce but.

La spiritualité missionnaire Décret sur l'activité missionnaire *Ad Gentes*, §24

Ainsi cette dimension missionnaire n'est pas une option « en plus » de notre vie chrétienne (quand nous aurions du temps ou quand on nous le demanderait à l'occasion !). « Malheur à moi si je n'annonçais pas l'Évangile » dit saint Paul (1 Co 9, 16).

La mission est constitutive de notre vocation de baptisé et de confirmé. Comment garder ce trésor de l'Évangile égoïstement pour nous ? Cet amour du Christ nous a saisi intérieurement, a renouvelé notre vie (cf. Ph 3, 8-14). Alors, comment ne pas partager à d'autres notre bonheur de croire ? Dans nos relations et activités quotidiennes, chacun de nous est appelé à rendre témoignage au Christ.

Nous venons de vivre cette Année de la Miséricorde voulue par le Pape François. Il est frappant que le Saint-Père ait spécialement attiré notre attention sur un nouvel « art de vivre » qui devrait être celui proposé par l'Église, par la communauté des baptisés. Il y a un art de vivre chrétien ! Il faut le cultiver, l'approfondir, le faire découvrir, le faire goûter à nos frères car cet art de vivre est un chemin de conversion et de joie. **Savoir vivre**, voilà un beau programme ! « A ceci tous connaîtront que vous êtes mes disciples : à l'amour que vous avez les uns pour les autres » (Jn 13, 35).

« L'Évangile doit être proclamé d'abord par un témoignage. Voici un chrétien ou un groupe de chrétiens qui, au sein de la communauté humaine dans laquelle ils vivent, manifestent leur capacité de compréhension et d'accueil, leur communion de vie et de destin avec les autres, leur solidarité dans les « efforts de tous pour tout ce qui est noble et bon » (Paul VI, *Ecclésiastique*, § 21).

Arrière les jugements, les anathèmes ! Place à la miséricorde et le Pape François nous donne l'exemple en ouvrant largement ses portes à nos frères éprouvés par la vie, notamment ceux qui ont vécu une séparation avec leur conjoint. La raison principale de cette miséricorde à laquelle le Saint-Père nous invite, se trouve bien sûr dans l'Évangile, dans notre foi, dans la conscience que nous avons de notre propre péché et par conséquent de l'expérience de sa miséricorde dont nous-mêmes avons besoin.

C - Des fraternités en Mission

Cette dimension missionnaire concerne aussi la vie de nos communautés chrétiennes. Elle est même le critère de vérité, de vitalité pour notre pastorale, en paroisse comme pour notre diocèse. « Évangéliser, ce n'est pas un acte individuel mais ecclésial... La force de l'évangélisation se trouvera bien diminuée si ceux qui annoncent l'Évangile sont divisés entre eux par toute sorte de rupture... Le signe de l'unité des chrétiens est voie et instrument d'évangélisation » (Paul VI, *ecclésiám Suam*, § 77). Un chemin pour vivre la mission est de susciter sur tout le territoire de notre diocèse des fraternités locales, aussi bien des fraternités de prière que des fraternités missionnaires : appelons-les « Fraternités en Mission ».

Le Cardinal François-Xavier Nguyen Van Thuan écrivait : « *Le Seigneur semble vouloir dire à son Eglise : sois une Eglise fidèle à l'amour, fidèle à la parole de l'Évangile, fidèle à l'amour fraternel ! Alors tu seras témoin de la présence du Seigneur, tu grandiras et tu vivras, tu vaincras.* » Ces « Fraternités en Mission » sont appelées à être des groupes de chrétiens qui se retrouvent régulièrement selon une fréquence qu'ils se donneront pour partager un triple engagement : un temps de prière ensemble à l'écoute de la Parole de Dieu, un temps fraternel et convivial et un temps consacré au service effectif de leurs frères.

En communion avec leur paroisse, un mouvement ou un service d'Eglise, ces « Fraternités en Mission » sont appelées à être reconnues par notre Eglise diocésaine qui s'engage aussi à les accompagner et leur assurer une formation pour que ces Fraternités puissent répondre à cette vocation d'animer de façon neuve la vie de nos communautés.

Il peut d'ailleurs s'agir d'équipes déjà constituées ou de fraternités qui naîtront en réponse à un appel spécifique de l'Eglise locale. Ces Fraternités apparaissent comme infiniment précieuses et vitales pour la vie et le dynamisme de l'Eglise, étant tout à la fois des lieux de ressourcement pour ses membres et une nouvelle forme de présence de l'Eglise au plus près des réalités humaines et des paroisses.

D - Le soutien de missionnaires envoyés par d'autres Eglises

Nous ne sommes pas de trop pour vivre ce témoignage missionnaire sur cette terre de Charente-Maritime. Nous allons continuer à vivre cette belle expérience spirituelle qui nous fait découvrir que notre Eglise particulière, notre diocèse, n'est pleinement Eglise qu'en communion avec d'autres. Cette communion est ainsi vécue concrètement par la venue de prêtres et de consacrés d'autres régions de France, mais aussi d'autres pays. Nous allons continuer à nous ouvrir à l'expérience de la rencontre en accueillant des personnes - prêtres et laïcs - avec d'autres histoires, d'autres façon de faire Eglise. Certains sont déjà arrivés parmi nous.

La différence et la nouveauté appellent **un réel dialogue** où chacun accepte d'être quelque peu déplacé dans ses approches, ses conceptions, voire ses habitudes. Il nous faut être attentif et c'est mon rôle d'évêque avec l'aide de mes plus proches collaborateurs, d'avoir à bien préparer la venue des renforts pour la mission et à veiller à ce qu'ils s'intègrent bien à la vie et à la mission diocésaine.

Cette perspective missionnaire ne concerne pas que les prêtres. Les fidèles laïcs ont aussi toute leur place avec en particulier ce projet des « Fraternités en Mission » qui manifeste, rend concret et attractif l'esprit de l'Evangile.

III - UNE FRATERNITE VECUE AVEC LES PRETRES ET LES DIACRES

A- La fraternité de l'évêque avec les prêtres

Le lien avec les prêtres est important pour mon propre ministère épiscopal. Les prêtres sont mes premiers collaborateurs comme le rappelle le Concile Vatican II, « l'évêque considère les prêtres non seulement comme des collaborateurs, mais aussi comme des frères et des amis » (*Presbyterorum Ordinis*, § 7). Nous sommes nés de la même filiation sacramentelle (sacrement de l'ordre), cette fraternité et cette amitié sont vécues dans la foi. Le sacrement de l'ordre et l'appartenance au même presbyterium transcendent les différences de milieu social ou de charisme personnel. Je souhaiterais que la fraternité sacerdotale, la fraternité évêque/prêtre soit visible. Des initiatives sont à prendre.

C'est pour cela que pour ma part, j'essaye d'être proche de chacun des prêtres par des visites personnelles déjà commencées et qui se poursuivront – entre autres – lors des visites pastorales à venir. Certains ont commencé à me rendre visite à l'évêché. Je tiens à dire à tous ma proximité dans la prière et par l'accueil à l'évêché. Je souhaite ainsi que, ce que j'ai vécu en Chine – où la maison de l'évêque est aussi celle des prêtres -, soit également une réalité dans le diocèse bien que la résidence de l'évêque de la Rochelle soit plus petite que la moyenne des évêchés en Chine, et que les déplacements dans notre pays soient plus rapides qu'ils ne le sont en Asie. **La porte de l'évêché est ouverte !**

B – La fraternité presbytérale

Le décret du Concile Vatican II sur la vie et le ministère des prêtres nous rappelle ceci : « du fait de leur ordination qui les a fait entrer dans l'ordre du presbytérat, les prêtres sont tous intimement liés entre eux par la fraternité sacramentelle, mais du fait de leur affectation au service d'un diocèse, en dépendance de l'évêque local, ils forment tout spécialement à ce niveau un presbyterium unique » (*Presbyterorum ordinis*, § 8).

Cette fraternité presbytérale existe. Elle est vécue, qu'il s'agisse des messes, du partage du repas entre prêtres dans un même doyenné, de prêtres qui s'engagent à vivre en fraternité, ou plus simplement de temps de retrouvailles à l'occasion des formations communes aux prêtres et aux diacres, ou encore lors de la retraite diocésaine des prêtres qui est toujours un beau temps de fraternité presbytérale (à mettre peut-être plus en valeur). Il y aura sûrement à renouveler la journée du Lundi saint comme un temps fraternel autour des jubilaires et aussi, plus largement, une mise en valeur du ministère presbytéral, sans oublier bien sûr l'attention que nous devons avoir pour nos confrères aînés.

Pour favoriser cette fraternité presbytérale, nous devons encore être inventifs : tout ce qui la renforce contribue positivement à la mission de l'Eglise. Ayons conscience que la vie fraternelle est un désir fortement exprimé par les séminaristes et les jeunes en discernement d'une vocation presbytérale. Notre manière de vivre la fraternité doit être un témoignage pour eux.

C – Le service des diacres

« Et moi, dit Jésus, je suis au milieu de vous comme celui qui sert » (Lc 22,27). Le ministère diaconal est très important dans la vie de notre diocèse car il permet à l'Evangile d'être dans des milieux qui, souvent, sont à la périphérie non seulement de notre Eglise, mais de notre monde. Il nous fait entendre aussi que toute mission doit être vécue dans un esprit de service et doit porter particulièrement le souci des plus petits, des plus fragiles et des plus pauvres.

A l'heure où nous entendons de manière renouvelée l'appel à devenir des disciples missionnaires, le ministère des diacres nous rappelle que « le service de la charité est, lui aussi, une dimension constitutive de la mission de l'Eglise et il constitue une expression de son essence même » (Benoît XVI, parole reprise par le pape François, La joie de l'Evangile, § 179). Quand il nous faut, ministres ordonnés et laïcs, inventer des chemins nouveaux pour la mission, le témoignage des diacres mariés et de leurs épouses nous rappelle aussi combien la réalité et le mystère du couple chrétien sont des lieux privilégiés pour accueillir et témoigner de l'Evangile et sa puissance de vie.

D – Les vocations dans notre diocèse

Dans le décret du Concile Vatican II sur la formation des prêtres, les Pères conciliaires rappellent que « le devoir de cultiver les vocations revient à la communauté chrétienne tout entière, qui s'en acquitte avant tout par une vie pleinement chrétienne. Ce sont principalement les familles et les paroisses qui doivent collaborer à cette tâche : les familles animées par un esprit de foi, de charité et de piété (...); les paroisses offrant aux adolescents eux-mêmes une participation à la fécondité de leur vie. Même dans les paroisses, c'est la vie fraternelle et fervente de la communauté qui réveille le désir de se consacrer entièrement à Dieu et à l'évangélisation, surtout si cette communauté vivante prie avec insistance pour les vocations et a le courage de proposer à des jeunes un chemin de consécration spéciale » (décret *Optatam Totius*, §107).

Ainsi, la question des vocations sacerdotales et religieuses ne peut être évoquée de manière annexe et accessoire une fois qu'on a parlé de grands projets diocésains. Elle est centrale et de la responsabilité de toute la communauté chrétienne ! Dès maintenant il nous faut remettre en valeur certains aspects de la vie et du ministère de prêtre diocésain (dans sa spécificité) et de la vie religieuse pour mieux faire apparaître leurs identités attrayantes et heureuses pour des jeunes.

Regardons, en dehors de nos frontières : qu'en est-il des vocations presbytérales et religieuses aux Etats-Unis. Ce pays est un exemple parfait de pays occidental dans lequel les séminaires se sont remplis à nouveau après avoir touché le fond. Ce rebond a eu lieu à partir du moment où, après la crise occasionnée par ce drame inqualifiable de la pédophilie, tout le monde s'est senti **concerné** par la question d'un renouveau possible, et n'a pas laissé la question à la réflexion exclusive d'un service diocésain. On ne répond pas à l'appel de Dieu parce qu'on a rencontré un service, mais parce qu'on a rencontré des témoins : un prêtre, une communauté... Parce qu'on a été porté par la prière d'autres chrétiens. Nous ne pourrions rebondir – c'est-à-dire aider des jeunes à répondre à l'appel de Dieu -, que si nous nous engageons tous sur cette question des vocations presbytérales et religieuses. Prêtres, pour témoigner de la joie du ministère. Laïcs, pour éduquer et interpeller les jeunes et prier pour eux. Religieux, religieuses pour témoigner de la beauté d'une vie avec le Christ.

IV – FAIRE UN PAS DE PLUS.

A - Relevons le défi

Osons prendre une initiative missionnaire dans l'année pastorale pour témoigner d'une Eglise en sortie et partageons nos expériences. Nous sommes tous appelés à cette conversion missionnaire (état d'esprit, réflexion, projets, organisation interne). Laissons-nous bousculer par cet appel. Aujourd'hui comme hier, l'Eglise a besoin de serviteurs de la joie, de la vraie joie pour tous les hommes. C'est la vocation de tous les chrétiens.

Ils sont ces hommes et ces femmes qui ont appris où se trouve la source de la joie, qui s'en sont eux-mêmes approchés, qui y ont eux aussi goûté. Comment aidons-nous nos enfants, nos jeunes, dans nos familles à découvrir cette joie qui vient de la rencontre avec le Christ ? Que donnons-nous à goûter de cette joie qui jaillit de la Parole de Dieu méditée, de la vie fraternelle partagée, de la joie du service qui jaillit du don de soi ?

Nos communautés chrétiennes, nos familles ont une grande responsabilité. Des vocations naissent de notre propre engagement à la suite du Christ, de notre soif du Christ, de notre désir d'aller à la source. Quand la joie vient à manquer (cf. *Jn 2*), il nous faut être capables de l'offrir. *C'est la mission de tous les chrétiens !*

De façon très concrète, de quelle manière parlons-nous du ministère de prêtre et de la vie religieuse ? Avons-nous eu la joie de le proposer, d'en parler des jeunes au cours de cette dernière année ? Comment les communautés paroissiales, les aumôneries et les mouvements, les familles, portent-ils non pas le souci (au sens négatif), mais le grand désir de nouvelles vocations ?

B – Ouvrir les perspectives

Parmi ces vocations nouvelles, nous pouvons penser à celles et ceux qui veulent se donner au Seigneur dans le célibat consacré mais qui n'ont pas forcément une vocation religieuse ou sacerdotale. Il faut donner leur place à ces frères et sœurs qui pourraient se présenter. Je pense à une expérience de vie fraternelle et apostolique à laquelle nous pourrions les inviter dans le cadre d'une communauté que j'appellerais « Fraternité Saint-Eutrope ».

Il faut aussi penser à la dimension universelle de la mission dans le cadre diocésain. Pourquoi laisser à des communautés nouvelles le monopole de la diversité géographique dans l'exercice du ministère ? Dans un monde où les jeunes ont des attaches géographiques multiples, un monde dans lequel tant les études que les expériences professionnelles se vivent à international, il ne faut pas limiter la vocation au cadre diocésain. Il y a complémentarité et enrichissement entre la mission *ad intra* et la mission *ad extra* pour une même personne envoyée par le diocèse pourvu que la mission se fasse *cum Ecclesia* (« en Eglise »).

J'ai proposé à mes frères évêques de la province de Poitiers la mise sur pied de fraternités de prêtres originaires de nos cinq diocèses, qui pourraient servir ensemble pour un temps donné dans l'un ou l'autre de nos diocèses. Nous pourrions aussi envisager dans notre diocèse la création de fraternités missionnaires mobiles composées de prêtres et de laïcs qui s'y engagent pour une durée déterminée.

Les jeunes qui entreront en formation pour le diocèse de La Rochelle doivent savoir que leur vocation missionnaire sera prise en compte dans le diocèse et qu'ils pourront aussi être envoyés à d'autres Eglises, que ce soit dans notre pays ou sur d'autres continents ! Une préoccupation demeure : faire de nouvelles propositions aux jeunes. Jadis les aumôniers organisaient

des camps en été. Qu'en est-il aujourd'hui ? Il faut penser à frais nouveaux les rencontres de jeunes collégiens, lycéens, étudiants pendant les périodes de vacances. Des propositions sont faites pour l'été qui vient : les Journées Rochelaises de la Jeunesse, des animations à l'église Saint-Sauveur de la Rochelle, avec la communauté de l'Emmanuel ou celle du Chemin Neuf, ou encore avec des séminaristes présents parmi nous cet été. Dans le domaine de la transmission de la foi, l'initiative du K.T. Vacances dans plusieurs lieux du diocèse est un succès.

D'autres initiatives verront le jour ! Lors du rassemblement organisé par Taizé à Riga en Lettonie après Noël 2016, les sœurs Missionnaires de la Charité m'ont fait part de leur accord pour accueillir des jeunes du diocèse qui voudraient se mettre au service des pauvres (gens de la rue et autres), voilà un beau projet pour inaugurer un service de volontaires catholiques dans le diocèse qui iront aux périphéries de la pauvreté, aux périphéries de l'Europe.

C – Le Sacerdoce du Christ vécu dans la diversité

Prêtres et laïcs vivent leur sacerdoce propre selon la grâce de leur vocation spécifique. Tous sont associés à la mission dans cette nouvelle étape que vit notre diocèse, laïcs aux engagements multiples et les ministres ordonnés. Les Fraternités en Mission s'inscrivent dans cette dynamique globale de la mission du diocèse. Il s'agira pour elles d'être cette présence d'Eglise démultipliée sur l'ensemble du territoire charentais à travers une belle visibilité fraternelle. Chaque baptisé confirmé est concerné

pour porter et faire grandir cette mission là où il vit. Il appartient à chacun d'entre nous d'annoncer l'Évangile !

Il faut dépasser le prêt-à-penser simpliste qui met une opposition entre prêtres et laïcs : l'Église n'est pas un lieu de pouvoir. L'Église est service et amour des frères et sœurs. Ce n'est pas parce qu'il y aura plus de prêtres qu'il y aurait cléricisation de la vie de l'Église. Personne n'est de trop, laïcs et prêtres, chacun dans sa propre vocation. C'est une évidence ! Le petit nombre de prêtres nous fait courir le risque de les enfermer dans des tâches de fonctionnement, tâches qu'ils doivent assurer à tout prix. Le risque de cléricisation et d'immobilisme est là !

Soyons audacieux et créatifs !

Je compte sur la disponibilité des prêtres et des fidèles laïcs pour répondre aux **appels nouveaux** que je pourrais lancer afin de donner à notre diocèse une meilleure répartition de nos forces apostoliques pour vivre la mission. Les nouvelles exigences de la mission peuvent perturber des fonctionnements qui semblaient acquis, mais si le Christ et le monde nous le demandent, changeons nos habitudes. Nous sommes envoyés pour faire des disciples dans le monde d'aujourd'hui. Il ne s'agit pas de préparer la dernière guerre !

La mission est urgente, les défis nouveaux sont nombreux. Des adaptations sont à trouver. J'ai fait allusion à une Église « en sortie ». L'appel du pape me semble parfaitement approprié à notre diocèse. Les jeunes sont nombreux, mais nous ne les voyons pas ou peu ! Pour cela, j'ai mis en place un think tank (Lieu de réflexion et de partage d'idées) pour réfléchir et proposer des initiatives dans le domaine de la pastorale des jeunes.

Je m'interroge sur la pertinence d'un synode sur la mission dans le diocèse. Est-ce opportun ? Quand faudrait-il l'organiser ? Il associerait prêtres, diacres permanents, religieux et laïcs dans une réflexion et une

prière commune. Je vous livre cette préoccupation comme une intention de prière et de discernement ; nous en reparlerons !

Pour cette mission de témoignage et d'annonce de l'Evangile, chers amis chrétiens du diocèse de La Rochelle et Saintes, que vous soyez en Charente-Maritime ou dans d'autres lieux en raison de vos études ou de votre activité professionnelle, l'Eglise a besoin de vous, je vous appelle. Merci pour votre réponse généreuse, chacun a un talent à faire fructifier pour le bien de tous, pour le royaume de Dieu, pour la paix des cœurs. « L'avenir appartient aux minorités actives » nous disait le pape émérite Benoît XVI. En cette fête de la Présentation de notre Seigneur, puissions-nous avoir le même désir de proposer l'Evangile à notre monde.

Le pape François ne nous rappelle-t-il pas aussi que « la pastorale en terme missionnaire exige d'abandonner le confortable critère pastoral du 'on a toujours fait ainsi'. J'invite chacun à être audacieux et créatif dans ce devoir de repenser les objectifs, les structures, le style et les méthodes évangélisatrices de leurs propres communautés » (Pape François, *La joie de l'Evangile*, § 33).

Que ces semaines et ces mois qui viennent permettent à de nombreux chrétiens d'oser l'avenir, forts de la foi et de l'espérance qui les animent. Nos contemporains attendent cela sans nous le dire, et ceci, même si nous sommes une minorité, comme c'est le cas dans notre diocèse.

Très bonne année à tous, que la prière nourrisse votre action au service de l'Evangile, du prochain, de l'Eglise en mission !

La Rochelle, le 2 février 2017
Fête de la présentation de Jésus au Temple

+ Georges Colomb
Evêque de la Rochelle et Saintes